

LES NOUVELLES d'AUBER

LÀ OÙ ÇA BOUGE

LA PATINOIRE
ÉPHÉMÈRE
FAIT SON GRAND
RETOUR!

FEMMES D'AUBER

LACAS, SEPT ANS
DE BONHEUR
ET DE DANSE
ORIENTALE



LES GENS D'ICI

Fadila Belkebla,
marraine des fêtes

P. 4

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS – N°28 – 26 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2019

Fééries d'Auber

La patinoire,
sur le parvis de
l'Hôtel de Ville,
devenue un
incontournable
des festivités
de fin d'année.



ENTRE NOUS

A Aubervilliers, à l'approche des festivités de fin d'année, des nombreux événements renforcent l'ambiance festive. Destinés aux petits et aux plus grands, ils invitent à vivre pleinement les instants chaleureux en famille ou entre ami·e·s.

Ces animations ludiques et conviviales, majoritairement gratuites, sont de belles occasions de partager des moments privilégiés. La patinoire de l'Hôtel de Ville, devenue depuis 2014 incontournable à Aubervilliers, en est une illustration.

Cette année encore, son coût d'un montant de 100 000 euros a été intégralement pris en charge par la collectivité. C'est un vrai défi dans le contexte financier difficile et contraint. Cela est rendu possible en faisant des choix et en mettant en œuvre les priorités que nous nous sommes fixées.

Parmi lesquelles celles d'offrir des moments festifs et conviviaux aux Aubervillariennes et Aubervillariens en initiant des projets et en mobilisant les actrices et acteurs qui participent à leur organisation : agents municipaux, animatrices et animateurs, commer-

cantes et commerçants, associations, partenaires, etc. Vous découvrirez ainsi dans votre journal cette belle énergie des équipes qui œuvrent depuis plusieurs semaines pour vous proposer une programmation riche et fidèle à l'action municipale. Vous pourrez compter sur elles pour vous informer et vous accompagner tout au long de ces festivités de fin d'année. Je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes. ●

MÉRIEM DERKAOUI
MAIRE D'AUBERVILLIERS,
VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS



**NOS CHANTIERS P. 8 MA MAIRIE, À QUOI ÇA SERT ? P. 11 AUBER CULTURE P. 12
LE BIEN-VIVRE P. 13 AINSI VA LA VIE P. 14 LES TRIBUNES P. 15 AUBERVILLIERS D'ANTAN P. 16**

RETROUVEZ-NOUS

WWW.AUBERVILLIERS.FR

ET SUR   



Illuminations de la ville, patinoire, animations, découverte d'artistes... Aubervilliers s'apprête à célébrer les fêtes de fin d'année dans un esprit de convivialité et de partage.

Aubervilliers s'illumine pour les fêtes

PARTAGE La fin de l'année approche et les jours ont déjà beaucoup raccourci. Alors pour donner une ambiance de fête, les rues se parent d'illuminations colorées et la Municipalité donne déjà rendez-vous aux Albertivillariens-ne-s pour profiter des traditionnelles festivités hivernales.

Pour toutes celles et ceux qui attendent cet événement, c'est le 29 novembre prochain que la ville s'illuminera ! Pour cette occasion, la Municipalité est fière d'avoir pour marraine de ses festivités Fadila Belkbla (voir son portrait en page 4), la comédienne albertivillarienne. L'actrice sera présente le soir de l'inauguration des illuminations, de 17 h à 19 h, aux côtés de la Maire, Mériem Derkaoui. Comme chaque année, la Municipalité propose aux Albertivillariennes et Albertivillariens de venir assister nombreux-ses à ce moment festif animé par un groupe de batucada (percussions brésiliennes) et par une initiation au street art avec Artmur Freestyle (voir encadré ci-contre).

LES LUMIÈRES DE LA VILLE

Malgré le contexte économique difficile et un budget restreint, la Municipalité a souhaité maintenir l'illumination des rues à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ce sont ainsi 120 000 euros qui sont alloués avec un souci d'économie d'énergie grâce à l'utilisation de LED. « On n'utilise plus d'ampoules. C'est fini. Maintenant, la priorité c'est de faire des économies d'énergie et d'être plus respectueux de l'environnement », explique Michel Dulaurant, le chef de chantier chargé de poser les décors lumineux de la ville. Fini le gaspillage électrique avec des lumières qui restaient allumées le matin, alors que le jour s'était levé depuis longtemps. Désormais, les illuminations sont programmées pour s'allumer et s'éteindre en fonction de la luminosité extérieure. Exception faite à l'occasion de l'inauguration du 29 novembre.

Des animations pour tous les âges

l'animation phare de chaque fin d'année : la patinoire ! Celle-ci, toujours très attendue, sera inaugurée le 20 décembre (voir articles pages 6 et 7) avec un spectacle féerique insufflant l'éternelle magie de Noël !

● CÉLINE RAUX-SAMAAN ET MICHAËL SADOUN

UN HALL ANIMÉ

Un sapin de Noël prendra aussi place dans le hall de la Mairie, de quoi rompre la monotonie hivernale et apporter un peu de chaleur aux formalités administratives des habitant-e-s. Il est à parier que cela émerveillera les enfants accompagnant leurs parents ! Ou vice-versa. Une jolie surprise, qui en cache en fait plusieurs, fera également la joie des petits et grands. En effet, la Municipalité, pour la toute première année, installera un calendrier de l'Avent, toujours dans le hall de la Mairie. Chaque jour, entre le 2 et le 24 décembre (du lundi au vendredi), il sera possible pour tout-e habitant-e se présentant à l'accueil à 11 h d'aller ouvrir la case correspondant au jour et d'y découvrir un petit cadeau !

COMPTE À REBOURS

Dès le 8 décembre, des animations égayent également la ville. Les marchés du Montfort, du centre-ville, des Quatre-Chemins et le centre commercial Émile Dubois accueilleront, à tour de rôle, la guest-star de cette fin d'année : le Père Noël ! Photos offertes, distributions de friandises et cadeaux, animation musicale... Et ce sont des jeunes de l'association Auber-Jalons pour la paix, piloté par le service Jeunesse de la Ville, qui iront à la rencontre des habitant-e-s. Pour l'occasion, elles et ils seront habillé-e-s en rouge et vert, avec un blouson floqué et un bonnet... Oui, ce seront bien des elfes, ou du moins l'image que l'on s'en fait. Distribuer des confiseries en allant à la rencontre des Albertivillariens-ne-s pour les informer des événements festifs de ce mois haut en animations sera leur principale mission. De quoi créer du lien intergénérationnel en attendant

» **DÉCO** Installation des décors lumineux de la ville.



TOUT EN HAUT DE LA NACELLE

À PIED D'ŒUVRE ● Vous les avez sans doute croisés au cours de la deuxième quinzaine d'octobre et la première semaine de novembre, perchés en haut de leurs nacelles élévatrices sur des camions à plateforme ou au bout de camions-grues le long des grands axes de circulation de la ville. Eux, ce sont les équipes d'électriciens chargés de poser les décors lumineux de la ville sur les candélabres d'éclairage public, au-dessus des rues entre les immeubles ou sur la façade de la mairie. Deux équipes de 4 personnes ont travaillé tous les jours, de 8 h à 16 h, pour installer ces motifs lumineux avenue de la République, avenue Jean Jaurès, rue Hélène Cochenne ou encore rue Danielle Casanova entre autres. « Je suis là dès 7 h 30 pour préparer le chantier et le soir on reste plus longtemps s'il le faut », explique Michel Dulaurant, le chef de chantier. Il faut une journée entière pour décorer une rue. Chaque motif lumineux (brins entrelacés, boucles, étoiles, arabesques, cotillons, pluie scintillante) prend 15 à 20 minutes à installer, entre l'installation d'un périmètre de sécurité au milieu de la circulation, la pose et la fixation du motif et le raccordement aux armoires électriques de la rue. Les rues étroites à voie unique, comme la rue Henri Barbusse ou la rue du Moutier, ont nécessité des travaux de nuit entre 22 h et 5 h du matin, après le passage des derniers bus. ● M.S. ET A.R.

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Le 20 décembre, de 17 h à 21 h, et le 30 décembre, de 14 h à 17 h, une animation maquillage artistique pour les enfants sera proposée.

Le 21 décembre, de 14 h à 17 h, un caricaturiste saura, avec humour, accentuer les traits des visages des habitant-e-s qui se prêteront avec plaisir à ce délicat exercice artistique.

Le 23 décembre, de 14 h à 17 h, un artiste réalisera des sculptures en ballons.

Le 24 décembre, de 14 h à 17 h, un atelier

créatif proposera aux enfants (à partir de 5 ans) de créer, décorer ou customiser un cadre photo pour les fêtes. Au même moment, une mascotte en bonhomme de neige déambulera sur la place de l'Hôtel de Ville.

Le 26 décembre, de 14 h à 17 h, un sculpteur (lors de deux séances de 1 h chacune) proposera aux enfants des supports originaux : des fruits et légumes !

Toutes ces animations auront lieu sur la place de l'Hôtel de Ville.

LE STREET ART SOUS LES FEUX DE LA RAMPE

ART EN FÊTE ● La Street Art Avenue, le long du canal Saint-Denis, a acquis une renommée régionale et nationale. « C'est le fruit d'un travail de longue haleine avec les artistes. Ceux-ci sont de véritables partenaires qui s'inscrivent dans notre dynamique et dans notre politique culturelle », explique Samia Khitmane, responsable du pôle Arts visuels et Patrimoine à la direction des Affaires culturelles (DAC) de la Ville. C'est pourquoi, tout naturellement, elles et ils participeront aux festivités de fin d'année. C'est le cas, par exemple, de Rébus, l'un des artistes de la Street Art Avenue, qui fera une prestation artistique lors de la soirée du lancement des illuminations. Lors de cette animation, des casquettes seront offertes aux habitant-e-s dans un esprit « initiation street art ». Les deux artistes Sébastien Lys et Julie Desquand, résident-e-s sur la commune, quant à eux, réaliseront des œuvres graffiti sur les stores de certains commerces de la rue du Moutier le 21 décembre à partir de 19 h dans le cadre d'une déambulation et en musique avec le Trio du festival Auber' jazz day. ● C.R.-S.



» **LÉGÈRETÉ** Retour en enfance avec les sculptures en ballons gonflables.

JEU DE PISTE

ENSEMBLE ● Aux animations traditionnelles de fin d'année se joint une initiative originale : « L'Art s'invite dans les commerces » (du 21 décembre au 17 janvier 2020). Douze artistes locaux vont avoir pour mission de décorer les vitrines de douze commerçant-e-s ! Un challenge porté le collectif Sous les pavés les arbres, de nombreux services municipaux et la MCA. Dans chaque commerce participant, il y aura une présentation de l'œuvre et de l'artiste. Pour encourager les habitant-e-s à découvrir l'ensemble des œuvres, un jeu de piste (gratuit et sous forme de questionnaire) a été prévu. Le lancement officiel de cette initiative débute le samedi 21 décembre à 19 h, sur la place de l'Hôtel de Ville. De quoi prolonger un peu les fêtes et recevoir un lot bien mérité si le Père Noël vous a oublié-e. ● C.R.-S.

PATINOIRE
Rendez-vous le vendredi 20 décembre, pour l'inauguration de la patinoire, de 17 h à 20 h, sur la place de l'Hôtel de Ville.

ILLUMINATIONS
L'inauguration des illuminations aura lieu le vendredi 29 novembre à partir de 17 h, place de l'Hôtel de Ville.



» **MAIRIE** La place de l'Hôtel de Ville et la Mairie, illuminées, accueilleront de nombreuses animations durant la période des fêtes.



FADILA BELKEBLA, COMÉDIENNE

« On avait tout et on riait beaucoup »

TALENT Albertivillarienne, Fadila Belkebla allumera les lumières de la ville qui annonceront le début des fêtes de fin d'année. Une manière, pour la comédienne, de saluer la ville qui l'a vue grandir et lui a offert les premiers rôles de sa vie.

C'est avec beaucoup de joie que Fadila Belkebla a accepté cette année d'ouvrir le feu des festivités de fin d'année. C'est d'ailleurs toujours avec plaisir que l'enfant d'Aubervilliers revient dans la ville où elle est née.

Septième d'une fratrie de dix, elle grandit dans la cité Gabriel Péri au milieu d'une famille qu'elle qualifie elle-même de « *modeste, mais joyeuse, dans laquelle on rit beaucoup* ». Elle est heureuse dans son quartier et y fait toute sa scolarité : « *On se rendait service entre nous et il y avait tout. Il y avait plein de gens qui venaient d'horizons divers. Toutes les communautés étaient mélangées. On entendait parler l'espagnol, l'italien... Il y avait aussi beaucoup de respect.* » Ses parents, kabyles tous les deux, arrivent en France dans les années 1950. On est alors en pleine période des Trente Glorieuses, le travail ne manque pas et le papa de Fadila en a toujours, avant de travailler comme ouvrier spécialisé chez Primagaz, jusqu'à finir sa carrière en tant que cantonnier pour la Mairie. Sa maman, elle, ne chôme pas avec ses dix enfants.

PROFIL

1973 Naissance à Aubervilliers

1988 Premier court-métrage

1994 Premier rôle dans un long-métrage : *Douce France*, de Malik Chibane



tard, tandis qu'elle vient de passer sa licence et se destine à une carrière dans l'enseignement, on la contacte à nouveau pour passer un casting. Cette fois-ci, il s'agit d'un long-métrage écrit et réalisé par Malik Chibane : « *Je me suis dit qu'il fallait que j'essaie, que ce serait dommage de ne pas y aller. Ça faisait déjà longtemps que beaucoup me disaient que j'étais faite pour être comédienne. J'y suis allée et j'ai été engagée.* » En effet, Fadila signe son contrat pour le film *Douce France*, dans lequel elle interprétera Farida, une jeune fille qui choisit de se voiler contre l'avis de sa famille. Dès lors, sa carrière de comédienne est lancée.

« Je ne remplacerais pour rien au monde l'enfance que j'ai eue »

Pour autant, Fadila n'a pas oublié sa cité, ses ami·e·s, son quartier qu'elle définit par : « *Melting-pot, solidarité, rires, partage, richesse, voyage... Ce que j'aime, c'est le mélange. J'ai eu de la chance de connaître ça. On était en sécurité dans notre cité, se remémore-t-elle. Il y avait le petit square où les dames se retrouvaient. Les Espagnoles, les Portugaises, les Kabyles, tout*

le monde se réunissait, tout le monde se connaissait. On vivait dans le respect des autres et de leur religion. Tous ces gens étaient fascinants. On n'avait pas besoin de sortir d'Aubervilliers, on avait tout et on riait beaucoup. » Ses parents, mais aussi sa vie dans la cité, lui ont enseigné l'amour et le respect de l'autre, la solidarité. « *Je n'ai jamais entendu mes parents dire quoi que ce soit de mauvais sur telle ou telle personne ou religion. Ils ont vécu des moments difficiles, notamment la guerre d'Algérie, mais ces choses ils les laissaient derrière eux, analyse-t-elle. Ils savaient l'importance de vivre dans le présent et de partager. Je ne remplacerais pour rien au monde l'enfance que j'ai eue avec le statut social de mes parents. Avec neuf frères et sœurs, il y a des frustrations quand on est petit. Mais même ça, ça rend créatif. Quand vous n'avez pas tout, vous devez vous débrouiller.* » Fadila a toujours saisi la chance et elle considère que c'est Aubervilliers qui la lui a donnée. Et si elle reconnaît que le parcours est long et plein d'embûches, elle est restée la petite fille dynamique et rieuse qu'elle était. Une bien jolie rencontre, en somme. ● MAYA KACI

JULIEN MÉLIQUE, GRAPHISTE ET GRAVEUR

« Le mélange des cultures m'inspire »

VOCATION Élève plutôt brillant et doué pour les sciences, Julien aurait dû prendre une autre voie. Mais poussé par sa passion pour le dessin, il choisira d'arpenter les chemins de l'art graphique et d'en faire son métier.

Avec sa casquette vissée sur la tête, ses lunettes asymétriques, sa barbichette et son air débonnaire, Julien a tout l'air de sortir d'une autre époque. On n'est donc pas étonné d'apprendre que ce sympathique quadragénaire a fait de sa spécialité la gravure. Discipline arrivée en Europe depuis au moins le ^{xiv}^e siècle, ce mode d'impression permettait de reproduire des estampes en grande quantité pour illustrer les livres, affiches et autres portraits. Aujourd'hui, on n'utilise plus la gravure comme mode de communication. C'est un art à part entière, celui que travaille Julien Mélique.

Né à Amiens, il vit à Aubervilliers depuis six ans, où il a également installé son atelier : « *Au début, c'était un peu difficile, il y a beaucoup de monde ici. Maintenant,*

je trouve que c'est intéressant d'avoir ce mélange des cultures. Sans que ce soit conscient, je pense que ça m'inspire. » Au milieu des dépôts illicites qui posent problème à beaucoup, Julien, lui, trouve les matières premières qui lui tiennent lieu de support pour créer. « *Et puis, juste derrière chez moi, il y a un menuisier et je travaille beaucoup avec le bois. Je récupère des chutes dans ses poubelles. Il m'a donné carte blanche, alors je passe tous les jours pour voir si je peux trouver quelque chose. C'est dans ma démarche de récupérer des objets et de leur donner une seconde vie.* »

Une seconde vie, c'est justement un peu ce qui s'est passé pour Julien. Ingénieur en mécanique de formation, il est passionné par le dessin depuis tout jeune et adore bricoler. Mais, bon élève, ses parents, respectivement psychologue et éducateur, le poussent à poursuivre des études supérieures. Il ira jusqu'au bout, mais son attirance pour une carrière artistique

étant ce qu'elle est son diplôme d'ingénieur en poche, le jeune homme décide de faire autre chose. « *Ce n'était pas ma vocation. J'ai poursuivi parce que, pour moi, ingénieur c'était Léonard de Vinci : dessiner, construire des machines. Alors je me suis dit que c'était peut-être pas mal.* »

ALLIER PASSION ET TRAVAIL

Durant les deux dernières années de son parcours d'ingénieur, Julien trouve une structure partenaire, l'université technologique de Compiègne (UTC), qui lui permet de bifurquer sur un cursus de design industriel. Là, il se rapproche de sa voie. « *C'est à Compiègne que j'ai appris à dessiner.* » Pour valider son diplôme, Julien fait un stage dans une agence de design. Ses compétences techniques sont un plus, il y restera cinq ans en freelance : « *J'étais assez polyvalent et mon profil intéressait. On fabriquait des produits pour la grande consommation. Ça allait du canoë-kayak aux gilets de sauvetage, en passant par des cafetières, théières et du mobilier. On a eu un contrat avec la RATP. J'ai fait des poubelles, des luminaires, des boîtiers de vidéosurveillance, des grilles, enfin ce genre de choses...* » Mais Julien veut rêver davantage. Pendant ces années, en parallèle de son travail, il a pris des cours de dessin à l'école d'Arts appliqués Duperré,

« Il y a beaucoup de monde ici, je trouve que c'est intéressant »

en plus d'avoir toutes les compétences d'un graphiste, il a découvert la gravure. Nous y voilà ! « *Pour moi, la gravure c'était le reflet de ce qu'on pouvait voir dans des vieux ouvrages. Et j'ai découvert que c'est en fait travailler une matière, y révéler des choses et pouvoir en faire une impression et la multiplier. C'est un travail indirect ; on commence sur un bout de bois ou du métal et le dessin est transféré sur un autre support.*

J'aime bien l'idée de garder l'objet d'origine et révéler son empreinte. » Julien est immédiatement séduit par cette pratique : « *Je voulais faire de la gravure tout le temps et petit à petit je me suis équipé.* » Pendant deux ans, il anime des ateliers d'arts plastiques pour adultes dans une association. Puis, l'envie de partir à l'étranger grandissant, il trouve un atelier en résidence au Québec, où il vit durant trois mois pour parfaire sa discipline. En rentrant, après avoir passé plusieurs mois à se consacrer à la gravure, Julien est sûr de ne pas vouloir faire autre chose comme métier.

Il trouve son atelier à Aubervilliers et s'y installe. Aujourd'hui, Julien donne des cours de gravure au Centre d'arts plastiques d'Aubervilliers (CAPA) le jeudi soir et participe au PRE (programme de réussite éducative) de la ville. Il donne également des cours aux ateliers des Beaux-Arts de Paris, explore les techniques anciennes et s'essaie à en développer de nouvelles. Enfin, il s'épanouit pleinement en illustrant, entre autres, des ouvrages pour enfants (*Qui sont les Pirates ?*, aux éditions Chants d'orties, et *Jim'to*, édité par La Magicieuse), ou encore des étiquettes pour des marques de bière. Une fois par an, il ouvre son atelier aux visiteur·euse·s. ● MAYA KACI



PROFIL

1979 Naissance, le 5 mars, à Amiens

2007 Commence la gravure

2013 S'installe à Aubervilliers

La patinoire, installée devant la Mairie, accueillera petit·e·s et grand·e·s à partir du samedi 20 décembre en fin d'après-midi, pour profiter pleinement des festivités hivernales.

La patinoire éphémère fait son grand retour !

GLACE Comme chaque année depuis six ans, une patinoire éphémère à ciel ouvert fera le bonheur des enfants (mais aussi des adultes) durant les vacances scolaires. Les amatrices et amateurs de glisse vont pouvoir à nouveau chausser les patins !

Celles et ceux qui en profitent chaque année l'attendent avec impatience. Les plus petit·e·s qui n'ont pas eu encore la chance d'en profiter vont la découvrir pour la première fois.

Dès l'ouverture, une équipe de six animateur·rice·s de l'UCPA (Union nationale des centres sportifs de plein air) sera chargée de l'exploitation et de l'animation de la patinoire. Un moniteur diplômé sur la glace veillera à la sécurité et au bon comportement des patineur·se·s. « *Nous allons proposer, les vendredis soir, des soirées thématiques sur la glace : soirée de Noël ou soirée disco avec distribution de bracelets fluorescents* », explique Romain Bartoli, chef de projet à l'UCPA.

UNE AMBIANCE FESTIVE

De nuit, la patinoire sera éclairée par des spots et l'ambiance sonore sera assurée par deux grandes enceintes. En dehors de ces nocturnes jusqu'à 21 h 30, la patinoire fermera à 19 heures en semaine. Certaines matinées seront réservées aux enfants des centres de loisirs de 10 heures à midi. L'entrée de la patinoire est gratuite, mais la location des patins coûtera 2 €. « *Nous avons prévu plus de 200 paires de patins neuves et affûtées. On a des patinettes pour les tout-petits, à partir de la pointure 25 pour les enfants de 4 ans. Pour les adultes, les pointures des patins iront jusqu'à 47* », précise Romain Bartoli. Pour des raisons de sécurité, le port de gants sera également obligatoire quel que soit le niveau des patineur·se·s. Pour celles et ceux qui n'en ont pas, des gants seront également disponibles à la vente. En cas d'affluence, les

FICHE

Patinoire place de l'Hôtel de Ville Du 20 décembre 2019 au 5 janvier 2020.
Horaires : de 10 h à 19 h en semaine (le créneau 10 h-12 h est réservé aux centres de loisirs).
• Nocturnes jusqu'à 21 h 30 les vendredis soir.
Fermeture anticipée à 18 h les 24 et 31 décembre.
• Entrée gratuite - Location des patins : 2 €
Inauguration, festivités et animations gastronomiques : vendredi 20 décembre de 17 h 30 à 21 h.

animateur·rice·s mettront en place des rotations à l'aide de bracelets de couleur correspondants à des tranches horaires pour qu'un maximum de monde puisse profiter des joies de la glisse. Dans les moments d'affluence plus modérée, les animateur·rice·s proposeront ponctuellement des jeux sur la patinoire (hockey sur glace, parcours de vitesse ou de slalom, jeu du limbo, 1, 2, 3 soleil). Pour fluidifier la circulation, l'entrée et la sortie de la patinoire vers le chalet seront dissociées cette année.

L'entrée de la patinoire est gratuite

« *Les années précédentes, nous n'avions qu'une seule entrée/sortie et cela créait un embouteillage sur la terrasse et engendrait parfois des tensions dans le public. Cela ne devrait pas être le cas cette année* », assure le chef de projet.

DE NOMBREUSES ACTIVITÉS

Enfin, pour celles et ceux qui ne veulent pas profiter de la patinoire, diverses activités (magicien, sculpteur sur ballons,



atelier maquillage, atelier de réalisation de cadre photos, etc.) seront proposées sous une grande tente à proximité de celle-ci. La patinoire coûte environ 100 000 € à la Municipalité, mais les Alberti-villarien·ne·s sont attaché·e·s à ces festivités qui seront

comme chaque année, à n'en pas douter, un moment magique ! La patinoire fermera dimanche 5 janvier 2020 au soir et la place de la mairie sera rendue aux passant·e·s vendredi 10 janvier après le démontage.

● MICHAËL SADOUN

COMMENT FABRIQUE-T-ON UNE PATINOIRE ÉPHÉMÈRE ?

TECHNIQUE » Pour permettre l'installation de la patinoire, le parvis de l'Hôtel de Ville sera fermé au public. Le montage de la structure débutera lundi 16 décembre par l'installation d'un plancher en bois qui supportera la patinoire en elle-même (200 m² de surface de glace), la terrasse attenante d'accès à la glace, patins aux pieds, et le chalet d'accueil du public. Le lendemain sera consacré à la mise en place du bassin étanche sur la zone qui supportera la glace. Ce bassin sera recouvert d'un tapis glacier comportant des centaines de fins tuyaux en aluminium destinés à diffuser le froid. Ce tapis, qui ressemble à une natte caoutchouteuse, sera couplé au circuit froid entreposé. Le troisième jour, la fabrication de la glace de la patinoire pourra commencer. Le bassin étanche sera rempli progressivement de cinq à six centimètres d'eau pour permettre une bonne prise de la glace en plusieurs couches et éviter le risque de fissure. Soixante litres d'eau par m² seront ainsi nécessaires pour une épaisseur de glace optimale. La glace de la patinoire sera consolidée le quatrième jour, en même temps que seront installés les aménagements du chalet d'accueil. ● M.S.



» **GLISSE** La patinoire, ouverte du 20 décembre 2019 au 5 janvier 2020, réserve de nombreux rendez-vous.

L'ESPACE « BABY FRIENDLY »

PRATIQUE » Aubervilliers compte un grand nombre de familles avec des très jeunes enfants. « *Les années précédentes, beaucoup de jeunes parents ne venaient pas profiter des festivités sur la place de la Mairie en raison de l'absence de commodités dont ils ont besoin pour ce type de sorties avec un bébé. Cette année, avec l'espace "Baby friendly", les bébés de 0 à 3 ans sont les bienvenus* », indique-t-on à la Municipalité. Un espace installé devant l'Hôtel de Ville permettra donc aux familles de prendre soin de leurs bébés. Tout a été pensé pour assurer le maximum de confort aux tout-petits : tables à langer, poubelles pour changer les bébés, micro-ondes et chauffe-biberons pour réchauffer les repas, jouets et livres adaptés à chaque âge. ● M.S.



Plaisirs gustatifs et olfactifs

GASTRONOMIE Le jour de l'inauguration de la patinoire, le 20 décembre, quatre stands proposeront de découvrir de façon originale l'artisanat et les produits de qualité que l'on peut trouver à Aubervilliers.

DES DÉGUSTATIONS POUR TOUS

Le chalet « poissonnerie » offrira aux amateur·rice·s une dégustation gratuite d'huîtres. Le chalet « fromagerie » fera découvrir aux Alberti-villarien·ne·s gourmand·e·s diverses sortes de fromages. Dans le troisième chalet, l'association alberti-villarienne La Pépinière, qui agit pour faire revivre la ferme Mazier (voir page 12), proposera un atelier de fabrication de pains d'épices artisanaux. Enfin, le quatrième chalet distribuera des fleurs (roses, primevères, jacinthes...). « *Nous n'avons plus qu'une seule fleuriste à Aubervilliers, avenue de la République ! C'est une fleuriste de qualité, alors nous avons souhaité la mettre en avant* », explique Abdel Kouissi, chargé de mission Commerce à la DGA Développement urbain. « *À travers ces manifestations festives, il est bon de rappeler que le commerce est avant tout un atout pour une ville dynamique en termes d'animation, de lien social. Leur présence renforce le partenariat entretenu depuis plusieurs années avec ces acteurs du territoire* », insiste Laure Lemerle. La meilleure façon de le faire, c'est encore de venir goûter tous leurs bons produits. Sans oublier les boissons chaudes offertes par la Municipalité et la traditionnelle photo avec le Père Noël ! Ne ratez donc pas le rendez-vous du 20 décembre au soir ! ● M.S. ET C.R.S.

ment urbain de la Ville. Quatre chalets seront donc installés, pour la seule soirée d'inauguration de la patinoire le 20 décembre de 17 h à 21 h.



200m²

SURFACE de glace de la patinoire



200

PAIRES DE PATINS, avec des pointures allant du 25 au 47



5244

PERSONNES C'est la fréquentation totale l'an dernier (entre 200 et 450 personnes par jour)



100000€

C'EST ENVIRON LE COÛT de la patinoire financée par la Municipalité

Un quartier mixte va être créé autour de l'Arena II, la nouvelle salle omnisports qui servira pour les Jeux olympiques de 2024.

Nouveau départ pour la Gare des Mines-Fillette

QUARTIER À la lisière de Paris, Saint-Denis et Aubervilliers, le terrain de la Gare des Mines-Fillette va faire l'objet d'un projet de réaménagement urbain qui implique la construction d'un nouveau quartier mixte et d'un équipement sportif pour les Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Le périphérique parisien en tant que frontière entre la « Ville Lumière » et « sa » banlieue rend peu à peu les armes. L'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) à Paris et l'installation d'infrastructures qui y sont liées en Seine-Saint-Denis accélèrent une métamorphose qui se veut vertueuse. C'est le cas du secteur de la Gare des Mines-Fillette, situé à la frontière entre Paris, Saint-Denis et Aubervilliers, qui est depuis longtemps un espace à « reconquérir », autant du point de vue de celles et ceux qui envisagent une continuité entre Paris et la petite couronne, que de celles et ceux qui souhaitent faire de la Plaine un lieu où vivre et travailler (essentiellement dans le tertiaire). Ainsi, la Ville de Paris et Plaine Commune envisageaient d'y réaliser un nouveau quartier intercommunal, sous la forme de deux ZAC accolées sur le territoire de chacune des collectivités. En 2017, l'accueil d'un équipement spécialement conçu pour les JOP, l'Arena II, a quelque peu modifié les plans de départ. Synthèse et enjeux d'un chantier qui articule le projet olympique pour 2024 avec un projet d'aménagement des quartiers avoisinants le périphérique.

UN FUTUR LIEU D'HABITATION ET DE BUREAUX

Le chantier, porté par la Ville de Paris, Paris-Habitat et l'État, prévoit, dans les

grandes lignes, la création d'un quartier à la programmation mixte habitat/emploi. Il est prévu également de désenclaver la cité Charles Hermite et l'immeuble Valentin Abeille, avec la possibilité de réhabiliter partiellement ces résidences en logements étudiants et de reporter des logements familiaux sur des constructions neuves. Des équipements publics sont prévus, tels qu'un équipement de petite enfance de 600 m² (48 places) et un équipement culturel de 900 m². Le nouveau quartier, à terme, accueillerait, selon l'étude d'impact, environ 1 200 habitant·e·s et près de 4 400 emplois (hors constructions existantes et hors hypothèses de reconversion de bureaux en logements).

UN ÉQUIPEMENT SPORTIF DE PROXIMITÉ

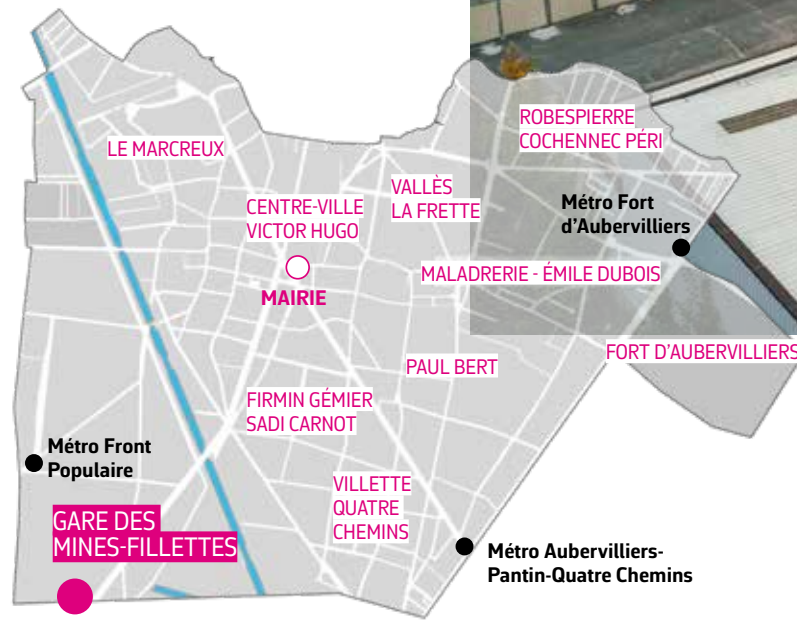
L'Arena II, dans ce contexte, occupe la place d'un équipement sportif public. Au programme : 20 000 m² environ comprenant une salle omnisports de 7 500 places, destinée à accueillir des épreuves sportives des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, ainsi que deux équipements sportifs de proximité qui correspondront à deux gymnases, dont celui des Fillette reconstitué. Cet équipement pérenne, à croiser avec l'implantation du centre universitaire de la Chapelle Condorcet, répond à une volonté générale de requalification ambitieuse de la Porte de la Chapelle, dont on souhaiterait faire une Place du Grand Paris. Ça en fera du monde avec qui cohabiter, d'autant plus qu'un potentiel lien urbain intermédiaire est étudié afin de faciliter le franchissement du boulevard périphérique, une frontière polluante et bruyante qu'on souhaiterait volontiers effacer. C'est ce dernier point,

Faciliter le franchissement du boulevard périphérique

sans doute, qui soulève encore le plus de questionnements, de la part de l'Autorité environnementale qui a émis des réserves sur le projet d'aménagement urbain, autant que des associations qui ont pris part à la participation du public par voie électronique ou PPVE (voir article ci-contre). Si la nécessité d'un renouvellement urbain dans le secteur, objectif général de cette ZAC, fait l'unanimité, le chantier va devoir faire ses preuves en matière d'excellence environnementale.

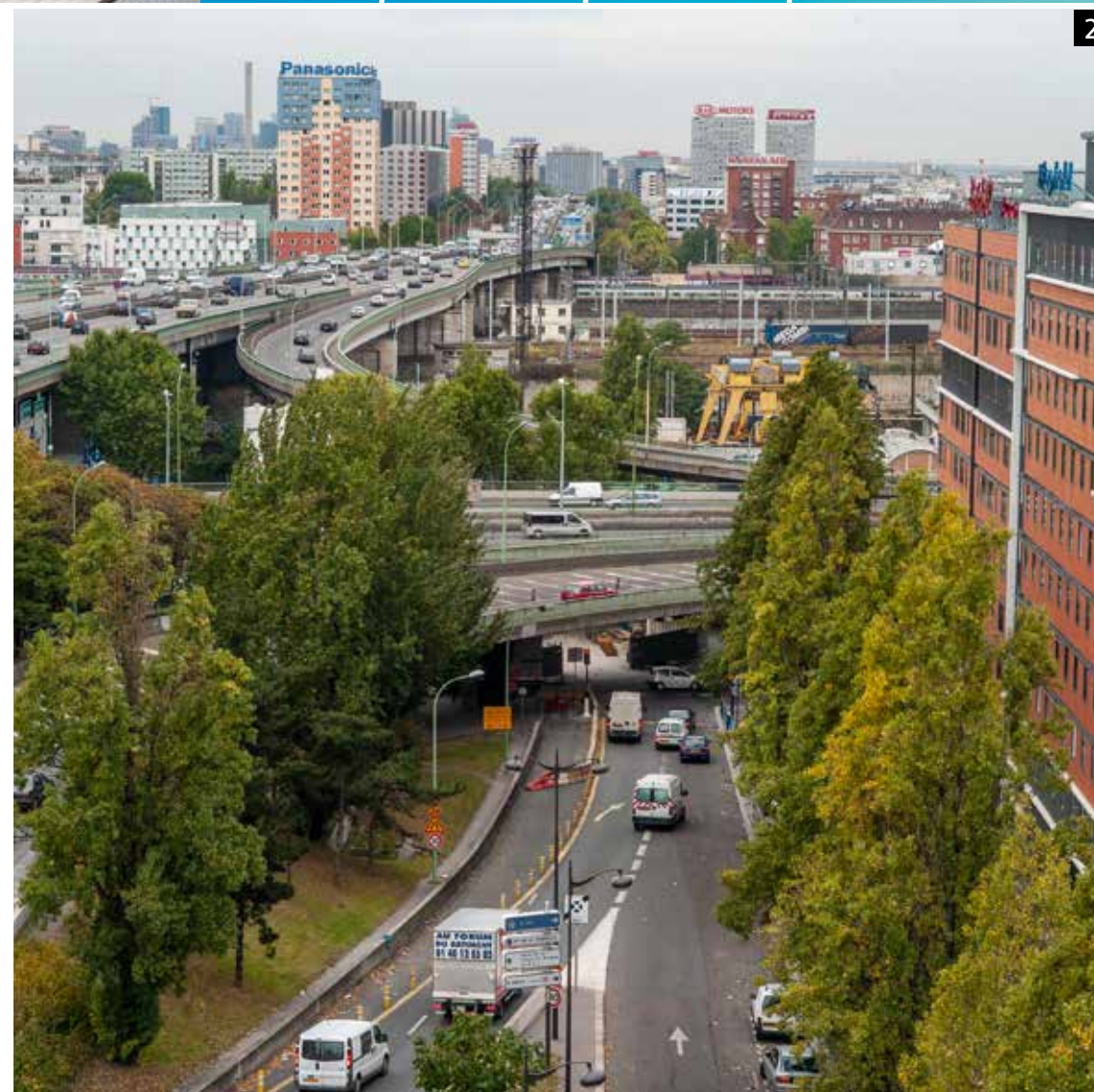
LE CHANTIER ARENA II REVU À LA BAISSÉ

PÉRIMÈTRE » L'intégration d'un équipement olympique au sein d'un projet d'aménagement s'est traduite par une réduction du périmètre du chantier à la Ville de Paris. La nécessité de livrer l'Arena II pour les JOP en 2024 a entraîné, en effet, de multiples contraintes qui ont fait pencher la balance en faveur de cette limitation du territoire de la ZAC à l'espace administré par la Mairie du 18^e arrondissement. Cependant, cette donnée nouvelle n'empêche pas qu'on s'intéresse au sujet de ce côté-ci du périphérique, puisque le chantier devrait avoir des répercussions sur le cadre de vie des Albertivillarien·ne·s et des Dionysien·ne·s qui profiteront des changements, au même titre que leurs voisin·e·s parisien·ne·s. ●



CALENDRIER

2020-2022	2020-2023	2023	2024
Construction de l'Arena II	Réalisation du parvis provisoire	Livraison de l'Arena II	Livraison du parvis provisoire



Un projet concerté avec la population

DIALOGUE Les chantiers liés aux JOP de 2024 font l'objet d'une concertation publique, au même titre que tout grand projet d'aménagement urbain. Focus sur les modalités de la participation du public par voie électronique (PPVE), organisée par la loi olympique.

(la ZAC Gare des Mines-Fillette). Au titre de la loi olympique, la PPVE se substitue à l'enquête publique, obligatoire pour ce type de grand projet d'aménagement.

UNE PROCÉDURE ALLÉGÉE

L'objectif de la PPVE est globalement le même que celui de l'enquête publique (EP). Il s'agit, en effet, de garantir l'information du public et sa participation. La principale différence réside dans l'allègement de la procédure de validation. Pour commencer, la PPVE se fait forcément par voie électronique, ce qui n'est pas le cas de toutes les enquêtes publiques. Ensuite, si dans le cas de l'EP, un commissaire-enquêteur est désigné par le tribunal administratif, la PPVE est chapeautée par la commission nationale du débat public, une autorité administrative indépendante qui désigne des garants, deux en ce qui concerne le projet de l'Arena II et de la ZAC Gare des Mines-Fillette. Ces garants sont tenus de veiller à l'accessibilité, à la clarté et à la lisibilité des informations mises à disposition du public, ainsi qu'à la qualité de la communication d'accompagnement de la procédure. En ce qui concerne ce chantier, une réunion de lancement a été organisée le 16 septembre dans le préau de l'école Charles Hermite et une réunion de restitution a eu lieu le 14 novembre. Au total, 28 observations ont été recueillies. Se sont exprimés, principalement, des particuliers résidant dans le 18^e arrondissement de Paris ou dans les communes limitrophes. Des associations ont également déposé des contributions (dont le comité dionysien pour l'enfouissement de l'A1).

RÉAMÉNAGEMENT GLOBAL

La venue des JOP à Paris, et en particulier la construction d'équipements en Seine-Saint-Denis, s'inscrit dans le contexte de réaménagement global du Grand Paris. Pour faire simple, là où on construit un terrain multisports, on en profite pour réaménager le quartier autour. Or, ce croisement entre le Grand Paris et les JOP se réalise également dans le processus de concertation publique préalable à tout grand chantier. La loi olympique autorise ainsi une procédure dérogatoire qui s'applique autant aux infrastructures liées directement aux Jeux qu'aux projets d'aménagements plus complexes, tels que la zone d'aménagement concertée dans laquelle se trouve la future Arena II

1»ARENA II Le marché des 5 Continents fera place à une salle omnisports de 7 500 places destinée à accueillir des épreuves des JO 2024.

2»PÉRIPH' Le projet sera l'occasion d'étudier un lien urbain intermédiaire de franchissement du boulevard périphérique.

En décembre, le Conseil de Paris, qui délibérera au sujet du projet d'aménagement de la Gare des Mines-Fillette, devra prendre en compte les remarques du public venu participer à la PPVE. Que ces suggestions soient ou non incorporées au projet, le maître d'ouvrage aura le devoir d'argumenter ses décisions. De leur côté, les associations ayant participé à la concertation demandent la poursuite du dialogue dans les prochains mois. Affaire à suivre, donc. ● **ALIX RAMPAZZO**

»VARIÉ Lors des cours, les élèves sont amenées à travailler avec des voiles, des doubles voiles, des ailes d'Isis et des sagattes.



La danse orientale a le pouvoir d'évacuer le stress, sa musique incite à l'évasion. On peut la pratiquer quel que soit son âge ou sa morphologie.

ACAS ASSO CULTURELLE ARTISTIQUE ET SOCIALE Sept ans de bonheur et de danse orientale

ONDULATIONS Depuis 2012, des Albertivillariennes ondulent au rythme des sagattes, un instrument de percussion, sous l'égide de Lydia Mouhoubi. Ses cours de danse orientale sont exigeants, mais ouvert à toutes, loin des stéréotypes, ce qui créé indéniablement du lien.

« Ce n'est pas une danse de cabaret ! C'est élégant et sensuel... C'est une danse très technique, très dure et très codifiée. Il faut toute une vie pour l'apprendre, mais une fois que tu la maîtrises, tu peux tout faire », déclare la pimpante professeure Lydia Mouhoubi, qui nous a réservé un petit créneau dans son emploi du temps surchargé. « Je donne cours tous les jours, du lundi au samedi, et je n'ai trouvé personne pour me remplacer. » Quel rythme de vie ! Depuis le siège d'un-e spectateur-riche, la danseuse orientale se meut avec autant de grâce que de facilité. Certaines semblent glisser au-dessus de la piste. Ces instants mirifiques, on s'en doute peu, sont le fruit d'un travail régulier

auquel s'adonnent beaucoup d'Albertivillariennes depuis la création d'ACAS (Association culturelle artistique et sociale) par Lydia Mouhoubi. Cette professeure passionnée enseigne son art à un public âgé de 6 à 70 ans, à Aubervilliers, mais aussi à Drancy ou dans le 5^e arrondissement de Paris. Partout et pour tout le monde, l'exigence est la même, et ceci avec une bonne dose d'ouverture. La tradition n'empêchant pas les échanges culturels qui bien souvent l'enrichissent et la nourrissent. Coup de projecteur sur un cours qui n'en finit pas de faire des émules, et qui a le bon goût d'avoir émergé ici.

FAIRE DU BIEN AU CORPS ET À LA TÊTE

Il y a sept ans, Lydia ouvre son premier cours de danse orientale classique égyptienne au public d'Aubervilliers : « Le premier gala a eu lieu à l'espace Fraternité, en face du Millénaire. C'était un super endroit qui faisait penser au Cabaret sauvage [salle de spectacle située dans le parc de la

Villette] », nous confie Lydia. Au moment où elle parle de son projet au service des Sports et à la Politique de la Ville, l'agent immobilier reconvertie en professeure sait qu'elle propose une activité inédite : « Il existait des stages, mais pas de cours de danse orientale avec des horaires réguliers. Du coup, ça a pris très vite. Le nombre d'adhérentes a grimpé ! C'est une danse féminine, qui fait tellement de bien au corps, et à la tête... Et tout le monde peut en faire. On sort du cliché de la danseuse toute mince. Tous les types de corps sont les bienvenus. L'essentiel est de s'accrocher. » D'où la nécessité d'un cours régulier et d'un groupe pérenne : « J'aime mieux suivre des gens sur plusieurs années. À force, ça devient une famille. » La danse qu'enseigne Lydia implique un travail très varié, avec la maîtrise de nombreux accessoires qui ajoutent une note spectaculaire aux chorégraphies : « On travaille avec des voiles, des doubles voiles, des ailes d'Isis et des sagattes. » Ces

dernières, des cousines des castagnettes, rappellent les parentés et influences entre des cultures de pays différents. Un melting-pot qui ravit Lydia, et qui s'incarne aussi dans le profil de ses élèves : « Il y a des Antillaises, des Indiennes, des Espagnoles, des femmes voilées aussi, qui ont le désir de se mettre en scène. » Pour toutes, la complexité d'exécution est la même : « Le plus difficile est d'isoler les différentes parties du corps, bouger le haut sans le bas par exemple. Ça peut prendre beaucoup de

« Tous les types de corps sont les bienvenus »

temps avant d'y arriver, et ça vaut pour tout le monde, même pour celles qui ont l'habitude de danser à des mariages. » Le processus d'apprentissage est long, mais Lydia se veut rassurante : « On n'a pas besoin d'être expérimenté pour faire quelque chose de joli, tant que le mouvement est maîtrisé. » Le plaisir de bouger, la sensation de découvrir des zones inconnues de son corps, la fierté de se montrer sont les motivations principales dans la pratique de la danse. « Certaines femmes qui ont subi des violences conjugales en profitent pour se reconstruire. La danse n'est qu'un outil. On organise des choses qui créent du lien », insiste la professeure. ● ALIX RAMPAZZO

» Salle du Monfort, 35, rue Hélène Cochenec
Tél. : 06.58.92.00.60
Adultes : lundi et jeudi de 19h à 21h
Enfants : mercredi de 17h à 19h
Tarifs spéciaux pour les Albertivillariennes

Souvent peu connue des habitant·e·s, la Direction en charge des achats et des marchés publics est pourtant au cœur de l'action publique municipale, puisqu'aucun service de la Ville ne peut fonctionner sans elle.

La Direction des achats et de la commande publique

OMNIPRÉSENCE Construire une école maternelle, acheter le matériel du centre municipal de santé ou acter les marchés publics des illuminations et de la patinoire : tous les achats faits par la Ville, quels que soient leur nature ou leur montant, passent par cette Direction.

C'est un service de l'ombre, mais qui exige la plus grande transparence puisque de son activité dépend la bonne gestion financière d'Aubervilliers. La Direction des achats et de la commande publique (DACP) exerce une fonction de conseil, d'expertise et d'assistance dans la mise en œuvre de la politique locale d'achats, afin de réaliser les choix les plus efficaces économiquement tout en respectant une réglementation stricte et codifiée à l'échelon européen destinée à garantir l'intérêt collectif.

TRANSPARENCE

Pour accomplir cette mission, la DACP est divisée en trois services. Tout d'abord, on trouve le service de la commande publique. Il centralise les besoins de tous les services municipaux, coordonne les projets et sécurise juridiquement les contrats de la commande publique en garantissant la transparence, la liberté et l'égalité d'accès à la commande publique, c'est-à-dire que tout prestataire de services compétent et en capacité de répondre à un besoin de la collectivité doit pouvoir postuler. « Nous rédigeons des contrats pour définir les spécificités techniques du marché et cadrer juridiquement toute la procédure de mise en concurrence des entreprises qui proposeront une offre. Nous retenons l'offre la plus avantageuse économiquement, avec l'analyse des services prescripteurs en tenant compte du prix, mais aussi en fonction de l'objet du marché, des délais, des solutions techniques proposées, de critères sociaux ou écologiques, etc. », explique Christophe Rodin, responsable du service. De fait, les collectivités locales ne peuvent pas faire ce qu'elles veulent, ni favoriser une entreprise locale au détriment d'une entreprise extérieure à la commune, ni opter pour une entreprise française si une entreprise étrangère propose une solution

plus avantageuse. Les règles européennes imposent de choisir objectivement. Cependant, dans ce cadre strict, la Ville peut définir certaines normes dans son cahier des charges. « Le Code de la commande publique est une boîte à outils. Les objectifs de la politique locale d'achats sont déterminés par la Ville. On peut, par exemple, exiger dans le cadre d'un chantier que le prestataire choisi s'engage à réserver un nombre d'heures travaillées aux demandeurs d'emploi de longue durée ou aux bénéficiaires de minima sociaux, aux handicapés, aux jeunes peu formés. Aubervilliers se démarque par une politique qui renforce l'insertion sociale et professionnelle, en contraignant les opérateurs à réserver 10 % d'heures de travail à ces publics précaires », précise Éric Daled, directeur de la DACP. Cette politique volontariste permet ainsi, en collaboration avec la Maison de l'emploi d'Aubervilliers, de donner du travail à des gens en grande difficulté. Le recours à des circuits courts, à des entre-

prises de l'économie solidaire ou des mesures environnementales peuvent être imposés dans le cahier des charges.

GESTION SAINTE

Le service Achats, rattaché à la DACP, définit la politique et les priorités d'achats en fonction des activités de la collectivité. Il met en concurrence les fournisseurs, regroupe les commandes, achète, livre les biens et services nécessaires à l'activité des agents municipaux. « Le service achats va, par exemple, suivre les dotations des vêtements de travail, des produits d'entretien, des fournitures de bureau... Il gère des milliers de produits pour la fourniture des besoins de 140 services municipaux », explique Christophe Rodin. « Notre taux de d'endettement s'est fortement réduit. La gestion municipale est plus contraignante, mais bien plus saine qu'il y a quelques années. Si les foyers fiscaux savaient les efforts de gestion que nous faisons, ils seraient satisfaits ! », précise Éric Daled.

Le service Achats peut également grouper les commandes pour obtenir de meilleurs prix sur certains achats, comme le papier par exemple, et en faire bénéficier d'autres organismes publics comme le Centre communal d'action sociale (CCAS).

Le service de l'Exécution comptable des marchés publics complète la Direction des achats et de la commande publique. Il veille à la bonne exécution financière des marchés publics. La DACP est donc au cœur du dispositif municipal : « Nous ne sommes rien sans les autres services et les autres ne sont rien sans nous. On met en musique la politique municipale. Les marchés publics, ce sont avant tout du bon sens avant d'être du droit. Parfois, il est plus opportun d'externaliser un service ou un chantier via une centrale d'achats par exemple, d'autres fois il vaut mieux le faire en interne. C'est du cas par cas et c'est cela une bonne politique d'achat publique », conclut Éric Daled.

● MICHAËL SADOUN

La DACP, c'est :
3 services
19 agents
350 contrats



La Direction des achats et de la commande publique.

Au secours de la ferme Mazier

MOBILISATION La ferme Mazier est en danger, mais elle n'est pas pour autant laissée à l'abandon. Grâce à la forte mobilisation des Albertivillariennes et Albertivillariens la bâtisse entend goûter à nouveau à la vie.

Une très bonne nouvelle vient de tomber! Le journal *Le Parisien*, en partenariat avec la start-up Dartagnans, a lancé le mois dernier la campagne de votes de l'opération « Sauvons nos monuments ». Après 25 000 votes, neuf sites (sur dix-huit) auront la chance de recevoir des aides financières pour être rénovés. Pour la Seine-Saint Denis, c'est la ferme Mazier qui l'a emporté face au cinéma L'Étoile de La Courneuve. « La ferme Mazier a été sélectionnée pour bénéficier de ce dispositif. La Ville peut se féliciter, à juste titre, de la mobilisation de toutes et tous sur les réseaux sociaux pour participer à la réhabilitation de la ferme Mazier », explique Samia Khitmane, responsable des Arts visuels et du Patrimoine à la Mairie.

DU PASSÉ AU PRÉSENT

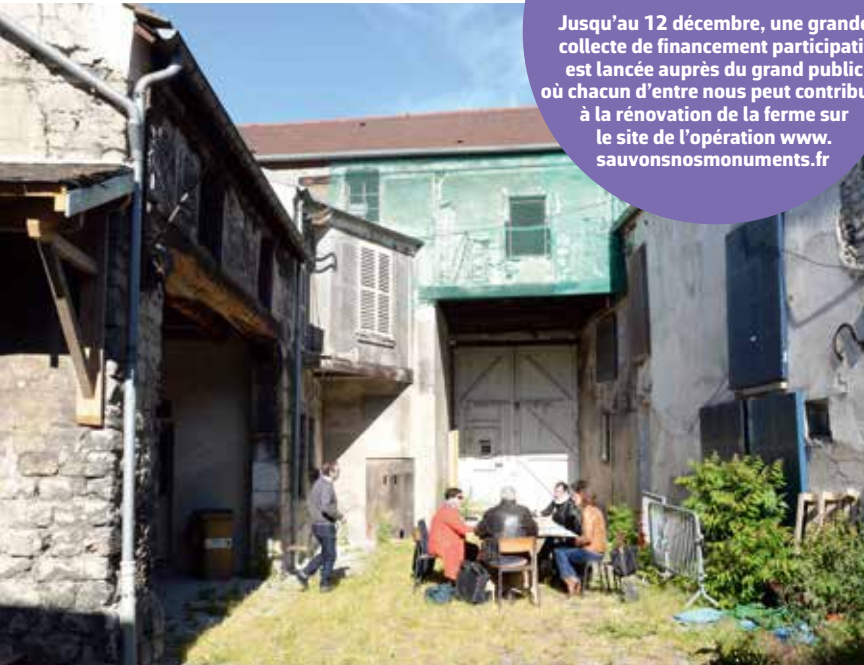
En activité jusqu'en 1962, cette ferme a été rachetée et conservée en l'état par la ville d'Aubervilliers, avec son écurie, son four à betteraves et sa cour pavée. Problème, avec le temps les bâtiments ont subi de véritables dégra-

dations. « Vous voyez, c'est vraiment en péril. Ce bâtiment du XVIII^e siècle mérite toute notre attention. Il regorge d'histoire. À l'époque, avec leurs légumes, les Mazier alimentaient les Halles et le Tout-Paris », explique Samia Khitmane. Aujourd'hui, deux associations se sont installées dans les locaux de la ferme (la Société d'histoire et de la vie à Aubervilliers et La Pépinière) et la réhabilitation du lieu devient plus qu'urgente. Une réhabilitation qui a pour but d'accueillir d'autres initiatives citoyennes. « Mis à part les locaux de la société d'histoire, les trois salles récemment rénovées et le hangar que nous occupons, l'ensemble de la ferme est inaccessible au public parce que trop dégradée : ce sont presque 600 m² d'espace communal qui pourraient servir à de nombreuses associations et citoyens », explique Gaspard Tiné-Berès, l'un des fondateurs de La Pépinière. Malheureusement, le coût élevé des travaux fait que la Ville ne peut pas tout financer entièrement. Seuls les dons permettent pour le moment de faire avancer les choses petit à petit, notamment les interventions plus que vitales sur la charpente et les planchers de la vieille bâtisse du XVIII^e siècle.

● QUENTIN YAO HOQUANTE

La ferme Mazier a besoin de vous !

Jusqu'au 12 décembre, une grande collecte de financement participatif est lancée auprès du grand public où chacun d'entre nous peut contribuer à la rénovation de la ferme sur le site de l'opération www.sauvonsnosmonuments.fr



La ferme Mazier alimentait autrefois en légumes les Halles et le tout-Paris. Aujourd'hui en cours de rénovation, le lieu accueille une brasserie, des ateliers, des événements festifs.

À votre agenda

RENCONTRE

MERCREDI 27 NOVEMBRE

Basé-e-s à Aubervilliers : Marianne Mispelaëre

Chaque dernier mercredi du mois, des artistes viennent au comptoir du café culturel pour parler de leur travail, de leur actualité ou encore de tout autre chose. Une façon de faire connaître au public les artistes qui vivent et travaillent aujourd'hui dans la ville et permettre d'autres rencontres entre les artistes eux-mêmes.

» Collective, café culturel. 2^{ter}, rue du Moutier. Gratuit. Tout public

CHANTIER PARTICIPATIF

MARDI 26 NOVEMBRE À 19H & SAMEDI 30 NOVEMBRE À 20H

Un CNC en terre et en paille - pour une thèse vivante
La performeuse et chorégraphe italienne Claudia Triozzi s'installe aux Laboratoires d'Aubervilliers et vous invite à rejoindre un chantier participatif. Celui-ci regroupe étudiant-e-s issu-e-s d'écoles d'art et d'architecture, artistes, praticien-ne-s de l'architecture en terre et paille et toute personne intéressée par cette expérience du bâtir.

» Événement ouvert à tou-te-s, gratuit sur réservation. 41, rue Lécuyer, tél. : 01.53.56.15.90
Infos et réservations : info@leslaboratoires.org

CONCERTS SYMPHONIQUES

VENDREDI 29 À 19H30 & SAMEDI 30 NOVEMBRE À 18H

Concert symphonique « BB »
Sous la direction d'Alexandre Grandé, l'orchestre symphonique composé d'élèves du CRD d'Aulnay-sous-Bois et du CRR 93 interprétera son premier concert de la saison : l'Ouverture de Béatrice et Bénédicte de Berlioz et la Symphonie n°4 de Brahms.

» CRR 93, Auditorium. 5, rue Édouard Poisson. Gratuit sur réservation au 01.48.11.04.60 ou reservations@crr93.fr

DANSE DE TISSUS

MERCREDI 4 DÉCEMBRE À 16H

« Chiffonnade »

« Chiffonnade » est une chorégraphie ayant pour

matière première l'étoffe, celle que l'on peut toucher, froisser, palper, plisser ou déchirer, celle dont on se vêt ou se déguise et qui conditionne notre image au regard de l'autre.

» Espace Renaudie, 30, rue Lopez et Jules Martin. Jeune public, à partir de 1 an. Infos et réservations : Direction des Affaires culturelles au 01.48.34.35.37 / billetterie@mairie-aubervilliers.fr

DANSE FÉMINISTE

VENDREDI 6 DÉCEMBRE À 20H

Queen Blood - Festival Kalypso

Avec « Queen Blood », le chorégraphe Ousmane Sy invite les cinq danseuses françaises de Paradox-Sal à bousculer leurs acquis techniques, à questionner leur rapport au geste et à la performance, afin de rendre palpable ce que revêt, pour elles, la notion de féminité.

» L'Embarcadère, 5, rue Édouard Poisson. Tout public. Infos et réservations : Direction des Affaires culturelles au 01.48.34.35.37 billetterie@mairie-aubervilliers.fr

THÉÂTRE

DU 28 AU 30 NOVEMBRE « Isadora Duncan » de Jérôme Bel

Avec ce spectacle, Jérôme Bel renouvelle sa galerie de portraits inaugurée en 2004 par Véronique Doisneau. Ce solo, réalisé pour Elisabeth Schwartz, allie connaissance et expérience émancipatrices de la danse contemporaine.

» Théâtre de la Commune, 2, rue Édouard Poisson. Infos et réservations : www.lacommune-aubervilliers.fr

CINÉMA

DU 23 NOVEMBRE AU 8 DÉCEMBRE

Festival Pour épater les regards

Les journées Pour épater les regards prennent possession du cinéma pendant deux semaines pour une proposition tout public qui vous fera voyager entre cinéma iranien, japonais et algérien.

» Cinéma Le Studio, 2, rue Édouard Poisson. www.lestudio-aubervilliers.fr. Tél : 09.61.21.68.25

DU 27 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE

La Reine soleil Jeune public » Séance : mer 27 nov, 14h30

Illusions d'optique, création d'un zootrope Festival Pelr, atelier avec l'artiste Carer » Séances : sam 30 nov, 14h et 17h

Le Secret de Mamo Jeune public, festival Pelr, avant-première » Séance VF : sam 30 nov, 18h30

Yaaba Jeune public, festival Pelr & brunch burkinabe » Séance VOSTF : dim 1^{er} dec, 11h

Grattez, peignez, montez! Festival Pelr, atelier avec le Collectif Jeune Cinéma » Séance : dim 1^{er} dec, 14h15

Cinémusica Jeune public, festival Pelr, par Mouss et Hakim à L'Embarcadère + goûter » Séance : dim 1^{er} dec, 16h30

Gaza Ghetto Séance VOSTF » ven 29 nov, 20h

J'ai perdu mon corps » Séances : mer 27 nov, 20h ; ven 29 nov ; 16h30 ; sam 30 nov, 16h30 ; dim 1^{er} dec, 18h

Indianara, Sortie Nationale » Séances VOSTF : mer 27 nov, 16h et 18h ; ven 29 nov, 18h ; sam 30 nov, 15h et 20h30 ; dim 1^{er} dec, 16h30

DU 4 AU 10 DÉCEMBRE

La Reine soleil Jeune public » Séance : mer 4 dec, 16h15

Comiques et burlesques « Primitifs » français Jeune public, festival Pelr » Séance : ven 6 nov, 18h30

Harmonica Jeune public, festival Pelr, goûter iranien » Séance VOSTF : sam 7 dec, 14h

Voyage au bout d'ma rue, là où le monde tient sur mon trottoir Jeune public, festival Pelr » Séance : sam 7 nov, 16h30

Si tous les gars du monde Jeune public, festival Pelr + apéro Kid » Séance : sam 7 dec, 18h

Pat et Mat festival Pelr, animations très petits spectateurs » Séance : dim 8 dec, 16h30

L'Étroit mousquetaire Jeune public, festival Pelr, ciné-club » Séance : dim 8 dec, 18h

Pumzi Jeune public, Africolor, débat » Séance VOSTF : jeu 5 dec, 19h30

Les Misérables Rencontre » Séances : mer 4 dec, 20h ; ven 6 dec, 16h30 ; dim 8 dec, 20h30 ; lun 9 dec, 18h ; mardi 10 dec, 16h

Chanson douce » Séances : mer 4 dec, 18h ; jeu 5 dec, 17h30 ; ven 6 dec, 20h30 ; dim 8 dec, 14h ; lun 9 dec, 16h ; mar 10 dec, 18h

»LIEN Au-delà du tricot, le club permet de faire de nouvelles rencontres et de se retrouver pour un moment agréable.



Pour donner un coup de pouce au club tricot, n'hésitez pas à faire des dons. Le club accepte pelotes, aiguilles et matériel en tout genre sans aucune exception !

Pour les plus curieux-ses d'entre vous, fans de tricot, débutant-e-s ou expert-e-s, n'hésitez plus !
Rendez-vous au plus vite au club Ambroise Croizat situé au 166, avenue Victor Hugo.

Tout au long de l'année, le service Animation et Accompagnement Seniors (SAAS) d'Aubervilliers met à disposition un large choix d'activités culturelles et de loisirs, dont le tricot.

De fil en aiguille au club Ambroise Croizat

ASSOCIATION Les lundis et les mercredis, de 14 h 30 à 16 h 30, les pelotes de laine sont de sortie et les fans de tricot se retrouvent au club Ambroise Croizat.

Une bande de copines, des aiguilles, de la laine, des rires, tout est réuni pour passer un bon moment. Depuis maintenant presque trois ans, le club de tricot se réunit toutes les semaines dans la bonne humeur. Ici, pas de pression, tout le monde est là pour faire du tricot ou du crochet, il y en a pour tous les goûts. Pour adhérer au club rien de plus simple : « Il faut répondre à quelques critères : habiter à Aubervilliers ou être agent retraité de la ville, être à la retraite et remplir un formulaire d'adhésion. C'est totalement gratuit. Et pour le tricot, tout le monde peut venir puisqu'il s'agit d'un cours intergénérationnel », explique Maurice, animateur au sein du club Croizat.

Le club Croizat existe au moins depuis trente ans. L'activité tricot était déjà proposée à ses débuts, puis elle s'est arrêtée, mais depuis quelque temps le point mousse revient à la mode. « Il y a eu une véritable demande de la part de nos adhérentes. Du coup, la Mairie a très rapidement mis en place des sessions de tricot », détaille Fabrice, autre animateur du club. Aujourd'hui, une quinzaine d'adhérentes font partie du club tricot. « Tous les niveaux sont acceptés. Il n'est jamais trop tard pour bien faire, même pour les débutants. Il n'y a pas de professeur, mais entre nous on se partage beaucoup de conseils, on se prête même du matériel quand c'est nécessaire », raconte Andrée, tricoteuse aguerrie.

TRICOTER DES LIENS

Les sessions tricot sont avant tout des moments conviviaux. « J'ai rejoint le club tricot en janvier dernier. J'y passe de très bons moments, ça met du baume au cœur. Au-delà

du tricot, ça permet de faire de nouvelles rencontres. On pourrait tricoter chacune chez soi, mais on préfère se retrouver au club, c'est plus agréable », confie Geneviève, adhérente du club. « Ces moments de vie et d'échanges sont avant tout un bon moyen de créer du lien social et de préserver le contact humain. C'est une façon de lutter contre l'isolement, on se retrouve pour d'autres activités : repas, balades, cours de danse... », confirme Liliane, tricoteuse habituelle.

Le club tricot participe pleinement à la vie associative de la ville. « On a participé à notre façon à l'événement Octobre rose. On a tricoté spécialement des écharpes roses. Elles étaient exposées à la Mairie, puis vendues. Le club était présent à la Foire des savoir-faire, une bonne occasion de nous faire connaître et de vendre nos créations. Toutes les ventes vont servir à racheter du matériel : pelotes de laine, boutons, fermetures, aiguilles... », conclut Sylviane, membre du club. ● QUENTIN YAO HOQUANTE

Sports



PARIS 2024

Visite de la future piscine à dimension olympique

Mardi 12 novembre, la Municipalité a eu le plaisir d'accueillir Tony Estanguet, triple champion olympique de canoë-kayak et président du comité d'organisation des Jeux olympiques de Paris 2024. Tony Estanguet a visité le Fort d'Aubervilliers, site du futur bassin d'entraînement olympique des nageur-se-s et a assisté à la remise des trophées du dispositif Tonus à L'Embarcadère. Il a également apprécié la lecture des *Nouvelles d'Auber*!

JUDO

Champions du 93 !

Samedi 9 novembre dernier, l'équipe masculine du Club municipal d'Aubervilliers (CMA) judo/jiu-jitsu a remporté le Championnat départemental première division par équipes catégorie senior (nés avant 2003) au Palais des sports de Bondy. Entraînés par Olivier Marc et Aimad Kirouani, les hommes du CMA Judo décrochent ainsi leur premier titre par équipes et se qualifient pour les demi-finales des Championnats de France, au terme d'une après-midi haletante où les supporter-ric-e-s n'ont pas ménagé leurs encouragements pour soutenir les athlètes. Bravo à toutes et à tous !

TAÏSO/JIU-JITSU

Portes ouvertes

Le CMA judo jiu-jitsu organise deux cours d'essai pour celles et ceux qui veulent découvrir ces deux disciplines. Le premier cours se tiendra le samedi 7 décembre, de 10h à 11h30 au gymnase André Karman (117, rue André Karman), et permettra de s'initier au taïso self-défense féminin. Il s'adresse aux femmes qui veulent découvrir cet art martial proche du judo. Le club mettra en place une garderie toute l'année pour les mères durant l'horaire de ce cours. Le second cours découverte se tiendra le lundi 9 décembre, de 19h30 à 21h30 au gymnase Manouchian (41, rue Lécuyer), et permettra une première approche du jiu-jitsu, un art martial japonais à l'origine du judo. Les Albertivillarien-ne-s intéressé-e-s sont attendu-e-s nombreux-ses autour des tatamis ! ● MS

VIE DE QUARTIER

SERVICE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

» 120 bis, rue Henri Barbusse
Tél. : 01.48.39.50.15
vie-quartiers@mairie-aubervilliers.fr

PERMANENCES D'INFORMATIONS

Les chargé-e-s de missions et les agents de proximité vous accueillent, afin de vous informer des projets, des événements et prendre en compte vos remarques concernant la vie de quartier

» jeudi 4 et 12 décembre, de 14 h à 19 h.
À la salle de quartier Maladerie-Émile Dubois.
Au 1, allée Henri Matisse

» vendredi 6 et 14 décembre, de 14 h à 19 h.
À la salle de quartier Cochenne. Au 120, rue Hélène Cochenne

» mercredi 4 et 12 décembre, de 17 h à 19 h.
À la salle de quartier des Quatre-Chemins.
Au 134, avenue de la République

CALENDRIER

Samedi 7 décembre: après-midi berbère à la Maison des Langues et des Cultures.
De 15 h à 17 h: chorale de chants traditionnels de femmes kabyles.
De 16 h à 18 h: dédicace d'une bande dessinée tout public en tamazight *Uccen dumeksa n Zayen (Le chacal et le berger)*, illustrée par Kamel Bentaha, d'après la chanson de Zayen, en présence de l'auteur et du compositeur.
» Tout public, à la Maison des Langues et des Cultures, entrée libre, 43, rue des Postes

Jeudi 12 décembre

À 17 h: atelier « Mots venus d'ailleurs », découverte de mots étrangers ayant enrichi la langue française.
» Tout public, à la Maison des Langues et des Cultures, entrée libre, 43, rue des Postes

Samedi 14 décembre

De 15 h à 17 h: chorale de chants créoles.
De 19 h à 20 h 30: soirée italienne autour d'*Operette morali* de Leopardi; puis écoute d'une mise en musique d'un texte de Calvino.
» Adultes, à la Maison des Langues et des Cultures, entrée libre, 43, rue des Postes

Samedi 14 décembre

Fête de Noël au square Lucien Brun de 14 h à 18 h, organisée par les partenaires du quartier (poney, photos avec le Père Noël, activités manuelles et musicales, buvette...)

SORTIE CULTURELLE

AVEC « UNE OASIS DANS LA VILLE »
L'association Une oasis dans la ville propose deux sorties culturelles :

» **Dimanche 1^{er} décembre :** découverte du quartier du bassin de la Villette jusqu'aux Buttes-Chaumont dans le 19^e arrondissement.

» **Rendez-vous à 14 h 30 au métro Crimée (ligne 7), ou départ à 13 h 30 de l'Oasis.**
Tarif : 2 €.

» **Dimanche 15 décembre :** visite guidée de la Basilique de Saint-Denis abritant les tombeaux des rois de France. Nombre de places limité.

» **Rendez-vous à 14 h 30 devant la Basilique** ou départ à 13 h 30 de l'Oasis.
» **Tarif : 3 €.** Inscriptions : 06.88.15.62.58 ou mtgaudier@gmail.com

SUBVENTIONS MUNICIPALES 2020

La campagne de subventions municipales 2020 est lancée ! La Ville soutient le développement des associations qui inscrivent leurs activités localement, au service des habitant-e-s d'Aubervilliers, dans l'intérêt général. Elles doivent avoir un fonctionnement démocratique et favoriser la mixité générationnelle, sociale et de genre au sein de ses membres.

» Informations et accompagnement :
01.48.39.51.03
vie.associative@mairie-aubervilliers.fr

Samedi 14 décembre de 18 h à 22 h

au club Finck
Invitation à un goûter géant + Loto avec de nombreux lots à gagner

Dimanche 15 décembre

De 18 h à 21 h, Abendbrot: l'association Auberbabel vous propose une tartinade du soir à l'allemande !

Dimanche 15 décembre

Buvette de Noël de 10 h à 13 h au marché du Montfort. Et toujours des assiettes de charcuterie, fruits de mer...

MAISON POUR TOUS BERTY ALBRECHT

» 44-46, rue Danielle Casanova
Tél. : 01.48.11.10.85 / Email:
centresocialnord@mairie-aubervilliers.fr

Les inscriptions pour les activités du mois de décembre auront lieu le mardi 3 décembre de 9 h 30 à 12 h autour d'un petit-déjeuner partagé.

À noter ce mois : tous les lundis après-midi, atelier de création de décorations de Noël, afin de décorer la Maison pour Tous pour les fêtes de fin d'année et pour la fête de quartier de Noël du 14 décembre.
De plus, le vendredi après-midi en parallèle de l'atelier broderie, la Maison pour Tous vous propose désormais un atelier tricot ouvert aux plus confirmé-e-s comme aux débutant-e-s.

Activités adultes

» mardi 10 et vendredi 13 décembre: atelier cuisine, sur inscription (8 places par atelier), 4 €/adulte

» vendredi 13 décembre: ciné thé-café: Hors normes, sur inscription (20 places), 3 €/adulte

» vendredi 20 décembre: visite guidée du musée d'art et d'histoire Paul Éluard de Saint-Denis, sur inscription (12 places), 2 €/adulte

Activités en famille

» dimanche 1^{er} décembre: ciné musica avec Mouss et Hakim du groupe Zebda, sur inscription (12 places), 2,50 €/ personne

» mercredi 4 décembre: atelier de loisirs créatifs : bougeoirs de Noël, sur inscription (10 places), 2 €/ famille

Mercredi 4 décembre: atelier démultipli avec l'association Les Poussières, atelier d'impression de végétaux par martelage, sur inscription, gratuit

VIOLENCE ENVERS LES FEMMES ET LES ENFANTS

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences envers les femmes, un temps de rencontre et de sensibilisation est organisé, jeudi 28 novembre de 14 h à 18 h, à l'Espace Renaudie.

» samedi 6 décembre: atelier démultipli avec l'association Les Poussières, atelier pochoirs sur pâte sablée et sérigraphie, sur inscription, gratuit

» mercredi 11 décembre: atelier de loisirs créatifs : bougeoirs de Noël, sur inscription (10 places), 2 €/ famille

» mercredi 11 décembre: atelier pâtisseries de Noël

» Vendredi 13 décembre: atelier lecture parent/enfant pour les tout-petits, sur inscription (8 places), gratuit

» samedi 14 décembre: grande fête de quartier de Noël dans le square Lucien Brun à partir de 13 h 30

MAISON POUR TOUS HENRI ROSER

38, rue Gaëtan Lamy
Tél. : 01.41.61.07.07
centre.roser@mairie-aubervilliers.fr

Activités adultes

» jeudi 5 décembre de 9 h 30 à 11 h 30: atelier de développement personnel

» vendredi 6 décembre à 20 h: spectacle de danse « Queen Blood » à l'Embarcadère, sur inscription, 2,50 €/personne

» jeudi 12 décembre de 17 h à 19 h: café des parents, échanges entre parents avec une professionnelle de la parentalité, sur inscription, gratuit

Activité en famille

» samedi 7 décembre à 15 h : visite du théâtre La Commune et, à 16 h, spectacle « Dark Circus », sur inscription, 2,50 €/personne

» mardi 10 décembre à 18 h 30: restitution du projet Auberceuses pour toutes les familles qui ont participé aux ateliers

» vendredi 13 décembre à 19 h 30: spectacle « Le tour du monde en 80 jours », sur inscription, gratuit

Pour toutes et tous ! Fête de fin d'année sur le parvis et à la Maison pour Tous Henri Roser le vendredi 20 décembre de 16 h 30 à 19 h 30, avec les partenaires du quartier

LANCEMENT D'« UN MOIS, UNE ASSO »

Le service Vie associative lance la saison 2019/2020 d'« Un mois, une asso ». « Un mois, une asso », c'est l'occasion pour les associations de profiter du bureau des associations pour mettre en avant leurs activités. Lieu de passage et d'accueil des habitant-e-s, les associations ont ainsi la possibilité de communiquer avec un large public à travers une exposition, un débat ou une dégustation. Pour y participer, nous vous invitons à proposer un thème ou une activité développée par votre association qui pourra être mis en valeur durant le prochain « Un mois, une asso ».

» Plus d'informations : 7, rue du Docteur Pesqué, tél. : 01.48.39.51.03
vie.associative@mairie-aubervilliers.fr

PARTICIPEZ AU LANCEMENT DES ILLUMINATIONS D'AUBERVILLIERS !

En présence de Mériem Derkaoui et de la comédienne Fadila Belkebla, marraine des fêtes de fin d'année, vendredi 29 novembre, place de l'Hôtel de Ville, à partir de 17 h.

À votre service

NUMEROS UTILES

URGENCES

Urgences : 112
Pompiers : 18
Police-secours : 17
Samu : 15
Samu social : 115
Centre antipoison : 01.40.05.48.48

SANTÉ

Urgences médicales nuit, week-ends, jours fériés : 01.48.32.15.15
SOS Médecin : 01.47.07.77.77
ou le 3624 (0,118 € la minute, 24h/24)
Urgences hôpital La Roseraie : 01.48.39.42.62
Centre de santé municipal Docteur Pesqué : 01.48.11.21.90
SOS dentaire : 01.43.37.51.00
Pharmacies de garde : liste mise à jour régulièrement sur www.monpharmacie.idf.fr

PROPRETÉ

ALLÔ AGGLO : 0800 074 904 (numéro gratuit depuis un fixe et mobile) Service de Plaine Commune pour toutes vos demandes d'information, vos démarches et vos signalements en matière de propreté et d'espace public.
Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 heures et 13 heures - 17 h 15
Le samedi : 8 h 30 - 12 h 30
DÉCHETTERIE : 0.800.074.904

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie d'Aubervilliers
Tél. : 01.48.39.52.00
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 heures
Le samedi de 8 h 30 à 12 heures
Police municipale et stationnement : 01.48.39.51.44

AUTRES

Enfance maltraitée : 119
Jeunes violence écoute : 0.800.202.223
Violences conjugales : 3919
Solidarité vieillesse : 0.810.600.209
Urgences vétérinaires : 0.892.68.99.33

Groupe des élus communistes, progressistes, écologistes et citoyens



MOBILISATION !

Depuis plusieurs décennies, les gouvernements successifs mettent à mal les conquits sociaux obtenus de hautes luttes depuis le Front Populaire. Avec le gouvernement Macron, on atteint des sommets dans le cynisme et la volonté affichée de privatiser à tout va et de démanteler nos systèmes de santé, de retraite, de sécurité sociale, etc. La classe la plus riche et les actionnaires ne se sont jamais mieux portés, alors que les précaires deviennent de plus en plus précaires et que la sonnette d'alarme est tirée de tous les côtés tant la précarité se généralise et ce quel que soit l'âge des personnes.
Pour autant, il ne faut pas sombrer dans la fatalité, la solidarité est un modèle social qui nous est envié, il nous impute aujourd'hui de le défendre. À partir du 5 décembre, de nombreux syndicats, de citoyen-ne-s, tous corps de métier confondus appellent à une mobilisation très importante et reconductible afin de défendre notre système de retraite et faire reculer le gouvernement.
Comme le disait si justement Ambroise Croizat, ministre fondateur de la Sécurité sociale : « Ne parlez jamais d'acquis sociaux, mais de conquits sociaux, car le patronat, lui, ne désarme jamais. » Il est plus que jamais nécessaire de défendre notre système de retraite basé sur la solidarité. Tous dans la rue le 5 décembre !

» SOIZIG NEDELEC
ADJOINTE À LA MAIRE

Groupe gauche communiste et apparentés



JEUNES ET PLUS JEUNES, TOUS UTILES

Oui, la jeunesse d'Aubervilliers est une grande partie de notre avenir. Pas de démagogie, il n'y a pas une jeunesse, mais bien plusieurs. Des milliers de jeunes admirables et une petite minorité qui se cherche ! Il ne faut abandonner personne. On ne choisit pas là où on naît. La société à venir devra donner les mêmes chances à chacun-e. Non, aucun-e jeune n'est définitivement hors jeu. L'histoire d'Aubervilliers prouve que des circonstances et des engagements peuvent en faire des héros.
Un exemple, peut-être pour certain-e-s un peu nostalgique du temps passé de notre ville, celui de mon père André Karman : certificat d'études à 14 ans à l'école Jean Macé ; à 16 ans, CAP de métallurgiste dans la plus grande entreprise d'Aubervilliers, l'usine Malicot, avenue de la République ; à 17 ans, il adhère au Parti communiste dans l'action clandestine contre les nazis ; à 19 ans, arrêté, il est déporté en Allemagne dans le premier camp de concentration, celui de Dachau créé par les hitlériens.
À 33 ans, il est élu Maire et conseiller général d'Aubervilliers. Il est le plus jeune Maire de France des villes de plus de 30 000 habitants. C'est aussi l'histoire d'un jeune d'Aubervilliers. Jusqu'à la fin de sa vie, il apporta beaucoup à notre ville.

» JEAN-JACQUES KARMAN
ADJOINT À LA MAIRE

Parti radical de gauche et apparentés

Texte non parvenu

Groupe socialiste et républicain (opposition municipale)



UN PAS EN AVANT... UN PAS EN ARRIÈRE

Décidément, ce gouvernement n'aura rien épargné aux Françaises et Français : suppressions d'emplois, fin de la retraite à 62 ans, augmentation du prix des mutuelles, du gaz, de l'électricité, baisse des impôts qui a bénéficié en grande partie aux plus riches, augmentation du temps de travail pour gagner moins, la réforme des indemnités chômage...
Les vrais Gilets jaunes, après un an de luttes, ont-ils vraiment été écoutés ? C'est une crise sociale sans précédent pour celles et ceux qui ont peu et celles et ceux qui n'ont rien. Le constat en France (source Insee) est sans appel : les classes moyennes deviennent pauvres et les pauvres de plus en plus pauvres.
Pour notre ville comme pour notre département, cette « casse sociale » frappe plus fort, (cf le rapport parlementaire) et le constat accablant pour l'État, moins de services publics, moins de transports, moins d'équipements... accentuant ainsi les inégalités sociales.
À Aubervilliers, nous comptons sur une nouvelle dynamique avec la venue les JO de 2024. La presse nous a ignoré-e-s ! Trois villes ont été citées, mais pas la nôtre ! Alors, qui bénéficiera de cette immense installation ?

» ÉVELYNE YONNET-SALVATOR
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Ensemble



RAS L'BOL SOCIAL

En cet automne 2019, les revendications sociales s'expriment de plus en plus clairement. Le ras-le-bol est tel que différents corps de métier occupent chacun leur tour le pavé des villes : pompiers en colère victimes de la répression policière, mouvement d'ensemble des professions hospitalières dans le prolongement de celui des urgences, fonction publique en ébullition contre la réforme de son statut et les suppressions de postes, enseignants subissant la maltraitance du pouvoir, manifestation des 1 an du mouvement des gilets jaunes, dont la légitimité ne peut être niée du fait des violences exercées par d'autres manifestants, assistantes maternelles défendant leur statut...
Et sans oublier le mouvement contre la réforme des retraites, dont la manifestation et la grève de la SNCF annoncée comme pouvant être reconductible, le 5 décembre prochain, doit être le premier pas d'un mouvement d'ensemble.
Car nous sommes tous concernés par ces projets antisociaux et nous devons nous mobiliser. Ce ne sont pas les annonces faites en grandes pompes par le Premier ministre pour redresser la situation du département qui vont nous satisfaire : elles ne sont pas à la hauteur des discriminations que nous subissons.

» ROLAND CECOTTI-RICCI
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

Engagés pour Aubervilliers (opposition municipale)



BOUCHONS MONSTRES

L'évacuation de camps de migrant-e-s à la porte de la Chapelle a causé, le 7 novembre, des embouteillages sans précédents dans notre ville toute une journée et de manière inattendue. En voiture comme en transports en commun, il était quasiment impossible de se déplacer. La ville a été fortement perturbée dans tous les domaines : circulation, bus, accès aux soins, aux écoles... Cette situation pose plusieurs questions concernant l'avenir d'Aubervilliers. Nous réalisons que nous sommes très impacté-e-s par le « trafic de transit », du fait de notre proximité du périphérique et des autoroutes A86 et A1. Nous devons utiliser tous les moyens dans la hiérarchisation des voies pour limiter le passage d'automobilistes « en transit » et en multipliant les contraintes de circulation sur les principaux axes routiers de la ville.
Nous devons accorder une place beaucoup plus importante aux « circulations douces » en privilégiant les moyens non motorisés : vélo, marche, trottinette... et en instaurant des dimanches sans voiture et la gratuité des bus.
La circulation automobile est un enjeu majeur de santé publique, d'environnement et de sécurité. Soyons proactifs !

» RACHID ZAÏRI ET DANIEL GARNIER
CONSEILLERS MUNICIPAUX

Dynamique citoyenne



JE REJOINS DYNAMIQUE CITOYENNE !

Recréer un élan populaire, être membre à part entière de notre commune, indépendamment de tout parti, c'est ce que je souhaitais construire en rejoignant Dynamique Citoyenne.
Consciente que la ville a de nombreux défis à relever, tels que la sécurité, l'écologie, l'urbanisme, mais aussi l'éducation et la question du handicap... autant de problématiques sur lesquelles réfléchir ensemble ! Ce n'est que par la sincérité, l'indépendance, la solidarité et l'humanisme que nous pourrions y arriver.
Fort d'un rassemblement citoyen, il s'agit non pas d'un parti, mais d'un véritable mouvement participatif. Afin de répondre réellement aux attentes des Albertivillarien-ne-s, il faut impérativement engager les citoyen-ne-s au quotidien. Riche d'une diversité multiple (culturelle, socio-économique, idéologique), il faut nécessairement cultiver cette dernière au service de toutes et tous. Grâce à elle, nous pouvons dialoguer, échanger, nourrir une vision nouvelle et avancer. Rejoindre Dynamique Citoyenne, c'est co-construire, ensemble, la ville de demain tout en conservant son héritage unique.

» DJAMILA AISSAOUI
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

LR-MODEM (opposition municipale)



L'EAU UN BESOIN VITAL ET SI CHÈRE !

Avec 0,89 € HT du m³ et 5 € par mois d'abonnement pour Veolia, 0,81 € HT du m³ pour les organismes publics (État), 2,357 € HT le m³ pour les collectes locales, la moyenne du coût d'un m³ d'eau à Aubervilliers est de 4,25 € TTC. Les collectes locales sont les plus élevées. Le marché de l'eau pèse 9 milliards d'euros que se partagent nombre de syndicats (SIAAP, SEDIF...). Le budget du SIAAP étant de 1,3 milliard € quand celui du SEDIF est de 575,8 m€. Imaginez les enjeux économiques dont nous sommes évidemment les victimes. Le SIAAP, qui s'occupe de l'assainissement, nous facture 1,097 € HT m³, donc le montant le plus élevé ! LE SEDIF a fait le choix de déléguer la gestion en DSP à Veolia, malgré les travers souvent dénoncés. Le SIAAP, dirigé par le communiste Belaid Bedredine, n'est pas très exemplaire dans sa gestion. En effet, son usine Seine Aval, construite en 1940 et traitant 60 % des eaux usées du bassin parisien, a explosé le 3 juillet 2019. Conséquences : 10 tonnes de poissons morts et une pollution de la Seine pour trois à cinq ans ! Quelle catastrophe écologique et financière. Évidemment, Mme la Maire n'en parle pas, puisque le président est un ami communiste ! En vingt-cinq ans, votre facture a augmenté de 75 % et les taxes et redevances de 88,2 %. Notre argent change donc de porte-monnaie. Et pour quel service ? Les investissements ne sont pas au rendez-vous, puisque les infrastructures sont vieillissantes et mal entretenues. Les tuyaux acheminant l'eau sont usés et perdent l'eau en route qui n'arrive jamais jusqu'à vous, mais vous sera facturée.

» DAMIEN BIDAL
CONSEILLER MUNICIPAL

JOYAU Si l'église d'Aubervilliers existe depuis au moins 1242, elle n'a pas toujours été celle que nous connaissons aujourd'hui. Historique d'une chapelle de campagne au destin exceptionnel.

1242, Aubervilliers ne compte qu'une simple chapelle de campagne. Une soixantaine d'années plus tard, vers 1300, l'accroissement du nombre de fidèles nécessitant un service divin régulier, la petite chapelle de campagne obtient le statut d'église à part entière. Elle tient son nom, Notre-Dame-des-Vertus, des nombreuses guérisons qui se produisent dans cette chapelle entre 1336 et 1607.

La renommée du sanctuaire va alors croissante et les visites et pèlerinages se multiplient, mais Aubervilliers et son église souffrent des conflits (la guerre de Cent ans, les guerres de religion, la Fronde...) qui ensanglantent la campagne parisienne jusqu'au ^{xvii}^e siècle.

Pour autant, la vie religieuse refléurit sans attendre et l'église des Vertus devient un centre spirituel important. Aubervilliers reçoit d'illustres visiteurs, et l'église achète et rassemble autour de son emplacement un patrimoine immobilier important. L'église n'est cependant pas épargnée par son époque et se voit forcée de revendre une partie de son patrimoine récemment acquis : son clocher menace de s'effondrer et la Révolution française accélère le déclin spirituel, mais aussi matériel du lieu de culte. Plus tard, la ville est à nouveau le théâtre de combats sanglants : plusieurs fois, la ville est assiégée, occupée, pillée...

UN SIÈCLE DE RÉPARATIONS

Les dégradations de l'église nécessitent de nombreux travaux de réparation et de restauration. À partir de 1831 et jusqu'en 1882, l'horloge et la façade sont rétablies, le clocher est réparé et six nouvelles cloches sont acquises ; le bas-côté nord est reconstruit et le pignon de la grande nef, ainsi que son dallage sont restaurés... Pourtant, en 1891 puis en 1897, les architectes s'inquiètent : entre la couverture, la charpente, le pavage, les fissures... de nombreux travaux restent à envisager.

Comme pour compliquer davantage la situation, le 16 avril 1900, un incendie se déclare. On relève huit foyers de départ. La flèche du clocher s'effondre, et la grosse cloche tombe dans la sacristie. Si on n'en sait

Notre-Dame-des-Vertus est classée monument historique



2. - AUBERVILLIERS. - L'Église

» **MONUMENT** L'église, située sur la place de la Mairie, culmine à 12 mètres de hauteur.

EN DATES

1242 Attestation de l'existence d'une chapelle à Aubervilliers

1336 Après le « miracle de la pluie », l'église d'Aubervilliers devient un lieu de pèlerinage

1886 Officialisation du nom « Notre-Dame-des-Vertus »

Cela fait aujourd'hui plus de 750 ans que Notre-Dame-des-Vertus se dresse, impassible, au cœur d'Aubervilliers.

L'église aux mille et une vertus

pas plus sur les causes de l'incendie, il convient de noter qu'il intervient dans un moment de remise en cause de l'église...

En 1905, il est décidé de faire les travaux nécessaires pour garantir la conservation du bâtiment et pallier les dangers éventuels en utilisant l'indemnité de l'assurance, 82 000 francs. Petit à petit, l'église est à

nouveau restaurée, ce qui n'empêche pas M. Donzet, architecte en chef des monuments historiques, de commencer les premières études pour lancer une nouvelle opération de restauration en 1972 !

UN ORGUE RARE ET REMARQUABLE

Depuis 1908, Notre-Dame-des-Vertus est classée monument historique. Mesurant 40 mètres de long sur 22 mètres de

large (sans les contreforts extérieurs), haute de 12 mètres sous la voûte centrale, l'église comporte un sanctuaire construit en pierre tendre, de la forme d'un vaisseau retourné comprenant une nef centrale et deux bas-côtés.

Si son sanctuaire, ses vitraux et ses objets d'art sont remarquables, c'est par son grand orgue que Notre-Dame-des-Vertus se distingue. Il est sans doute, de son époque, le mieux conservé et surtout le seul du début du ^{xvii}^e siècle en Île-de-France. Son histoire est complexe, peu connue, et comporte de nombreuses zones d'ombre. Elle commence dès le début du ^{xvii}^e siècle, puisqu'on sait qu'un contrat est passé le 28 septembre 1607 pour l'érection d'un orgue à Aubervilliers. Le premier document retrouvé concernant cet orgue est daté de 1657, et concerne des travaux à effectuer : leur nature permet de supposer que l'orgue a déjà trente ans à cette époque. Cette hypothèse est confirmée par le fait que l'instrument ne peut pas être antérieur à l'achèvement du portail derrière lequel il se trouve, en 1628.

L'orgue a été attribué au facteur parisien Pierre Le Pescheur, mais il pourrait aussi sagir du travail de Valeran de Héman. L'instrument est ensuite régulièrement relevé, restauré, agrandi, modernisé.

On notera cependant la dernière restauration, historique, effectuée par le facteur Robert Chauvin, aidé par les facteurs Louis Benoist et Pierre Sarellet. Leur travail vise avant tout à retrouver l'orgue d'avant la Révolution. En effet, les éléments anciens, prépondérants, servent de guide au plan de restauration.

C'est ainsi qu'en 1990, un concert inaugural, donné par le conservatoire, fête quinze années de « travaux, patients et minutieux labeurs », nécessaires pour redonner vie à un orgue devenu injouable, un orgue rare et remarquable, un joyau protégé par le magnifique écrin de Notre-Dame-des-Vertus. ● QUENTIN YAO HOQUANTE